



Il existe différentes modalités d'accès aux études MMOP-K(E), médecine, pharmacie, dentaire (odontologie), kinésithérapie, maïeutique (sage femme), ergothérapie :*

- le Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) qui existe à Nancy et Metz
- la Licence Accès Santé (LAS) qui existe à Nancy et Metz
- à Strasbourg la licence LAS s'appelle Sciences pour la Santé (SPS)

➔ PASS et LAS associent deux types d'enseignements:

- des enseignements « santé » de préparation à l'admission en 1^{ère} année de médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, kinésithérapie et (parfois) ergothérapie.
- des enseignements disciplinaires correspondant à une licence d'un autre domaine, sans lien avec les études de santé.

➔ Le poids respectif de ces deux types d'enseignements est inverse en PASS et en LAS :

- **en PASS**, les enseignements préparatoires à **MMOP- K(E) sont dominants** et les enseignements de licence disciplinaire sont mineurs. L'étudiant qui choisit PASS prépare donc prioritairement l'accès aux études de santé et y associe une discipline hors santé qui l'intéresse également.
- **en LAS**, les enseignements de licence disciplinaire sont dominants et les enseignements préparatoires à **MMOP-K(E) sont plus réduits** qu'en PASS. L'étudiant qui choisit LAS prépare donc avant tout une licence disciplinaire qui l'intéresse et qui propose une option « accès santé ».

➔ Durant l'année de PASS ou LAS, un **classement des étudiants** permet de sélectionner les candidats qui seront admis en MMOP-K(E) à la rentrée suivante. Pour pouvoir être classé il faut valider (10/20) les enseignements préparatoires à MMOP-K(E) et les enseignements disciplinaires. Le classement se fait généralement en 2 phases : les étudiants obtenant les meilleurs résultats sont classés directement, les étudiants non classés directement peuvent l'être à l'issue d'oraux de contrôle. Ces modalités peuvent être variables en fonction des universités.

➔ PASS et LAS ne **se redoublent pas** mais après l'année de PASS ou de LAS, les étudiants remplissant des conditions précises (admission en deuxième année de la licence disciplinaire, validation du bloc d'enseignements « santé »...) peuvent recandidater aux études MMOP- K(E) durant leur deuxième ou leur troisième année de licence (une seule « deuxième chance » en LAS 2 ou 3).

➔ Les étudiants qui ne valident pas le bloc d'enseignements « santé » mais valident les enseignements disciplinaires correspondant à la licence associée, peuvent poursuivre leurs études en deuxième année de cette licence mais ne peuvent pas recandidater à MMOP-K(E) durant leur deuxième, ou leur troisième année de licence (pas de « deuxième chance »).

➔ Les étudiants qui ne valident pas les enseignements disciplinaires correspondant à la licence associée ne peuvent poursuivre leurs études en deuxième année de cette licence et doivent se réorienter via parcoursup.

➔ L'offre de formation PASS et LAS ainsi que le nombre de places varient d'une université à l'autre (voir au verso). Par ailleurs, la plupart des universités limitent l'accès à PASS et LAS en réservant un nombre restreint de places aux candidats non issus de leur zone géographique de recrutement (5% en règle générale). PASS accueille presque exclusivement des bacheliers d'enseignement général ayant suivi des spécialités scientifiques mais commence à s'ouvrir à de bons élèves de bac ST2S.



UNIVERSITE DE LORRAINE : PASS ET LAS

➔ **PASS existe à Nancy (600 places) et à Metz (200 places).** La répartition sur les sites de Nancy et Metz se fait en fonction des vœux ou, si besoin, par tirage au sort à la rentrée. Elle ne se demande donc pas sur parcoursup.

PASS propose 8 spécialités ➔ de licences disciplinaires.

Chaque candidat peut demander une ou plusieurs des 8 options.

Les spécialités de licence PASS ne sont pas décomptées des 20 sous-vœux parcoursup.

PASS ne compte donc que pour un vœu.

UE disciplinaire du PASS	Capacité d'accueil
Chimie	80 places
Physique	80 places
Informatique	100 places
Droit	120 places
Economie	100 places
Sciences pour la Santé (SpS)	90 places
Sciences de la vie (SV)	110 places
Sciences des activités Physiques (STAPS)	120 places

➔ **LAS existe à Nancy et à Metz.** ➔

8 licences proposent un accès santé, avec des capacités d'accueil variables.

Chaque candidat peut demander une ou plusieurs des 8 licences,

chacune sera décomptée des 10 vœux sur parcoursup.

Licences	Metz	Nancy
STAPS	16	30
LLCER –Allemand	10	-
Informatique	5	5
Maths	10	10
MIASHS	-	20
Physique-Chimie	18	36
Sciences de la vie	18	36
Sciences pour la Santé	-	18
Total des places en LAS1 (232)	77	155

A noter : l'accès aux études de kinésithérapie à l'IFMK de Nancy est également possible sur concours hors PASS ou LAS après une année de licence STAPS validée (16 places)



UNIVERSITE DE STRASBOURG : SPS (LAS)

PASS n'existe pas à Strasbourg. L'accès aux études de santé se fait par le biais d'une Licence mention « SCIENCES POUR LA SANTÉ » (SPS) qui correspond à LAS et propose 11 parcours :

- Chimie et santé - accès santé (LAS) 150 places
- Droit et santé - accès santé (LAS) 80 places
- Mathématiques et santé - accès santé (LAS) 120 places
- Physique et santé - accès santé (LAS) 120 places
- Psychologie et santé - accès santé (LAS) 120 places
- Sciences de la terre et de l'univers et santé- accès santé (LAS) 40 places
- Sciences de la vie et santé – accès santé (LAS) 400 places
- Sciences du sport et santé – accès santé (LAS) 120 places
- Plurisciences et santé – accès santé (LAS) 80 places
- Sciences sociales et santé - accès santé (LAS) 80 places
- Economie et gestion et santé - accès santé (LAS) 120 places

Chaque candidat peut demander une ou plusieurs des 11 licences, chacune sera décomptée des 10 vœux sur parcoursup. 5% des places sont accessibles aux candidats hors secteur.

A noter : - L'école d'ergothérapie de Mulhouse recrute directement après le bac sans passer par SPS. (candidatures sur parcoursup)

- l'accès aux études de kinésithérapie à l'IFMK d'Alsace est également possible sur concours hors SPS après une L1, L2 ou de licence STAPS ou sciences de la vie validée (7 places après STAPS, 7 places après SV Strasbourg, 7 places après SV Mulhouse)

